



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES | 06

le mag'

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT | MARS/MAI 2018

N°1

SMART Deal,
une idée neuve
du numérique



en partenariat avec

nice-matin

Nos talents
d'ici et d'ailleurs

Le Département
à vos côtés

Retrouvez
**le bilan mi-mandat
2015-2018**
avec ce magazine



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

06

RAYMOND DEPARDON

TR A V E R S E R



EXPOSITION PHOTO

ESPACE LYMPIA
PORT DE NICE

PROJECTIONS / CONFÉRENCES /
DÉBATS - CINEMA MERCURY

07 AVRIL /
16 SEPT. 2018

ENTRÉE LIBRE

Métro Avenue du Président-Kennedy, Paris 16^e arrondissement, 1997
© Raymond Depardon / Magnum Photos



2 QUAI ENTRECASTEAUX
06300 NICE - FRANCE
+33 (0)4 89 04 53 10

DEPARTEMENT06.FR

f DEPARTEMENT06 @ALPESMARITIMES DEPARTEMENT06



Henri Cartier-Bresson

FONDATION
HENRI CARTIER-BRESSON
2, impasse Lebouis - 75014 Paris
www.henricartierbresson.org

CÔTE d'AZUR
FRANCE

SOMMAIRE

DÉPARTEMENT 3.0

Vu sur les réseaux sociaux p. 4

ÇA S'EST PASSÉ

À retenir dans l'actualité du Département p. 6-7

C'EST DE SAISON

Faire du sport dans les parcs naturels départementaux p. 8-9

DOSSIER

SMART Deal, la transition numérique au service des Alpes-Maritimes p. 10-13

FINANCES

Budget 2018 : stabilité et audace p. 14-15

UN DÉPARTEMENT INNOVANT

Appels à projets Santé et Covoiturage p. 16

DÉCRYPTAGE

100% Fibre 06 p. 17

PLEIN CADRE

Vallée du Cians, déploiement de la fibre optique p. 18-19

LE DÉPARTEMENT AMÉLIORE VOTRE CADRE DE VIE

La carte des opérations routières

Profession : pilote de drone ; Inforoutes06 : l'info trafic en direct p. 20-21

À VOS CÔTÉS

Maisons du Département, Maisons des Seniors

À la découverte du métier d'assistant familial p. 22-23

RENCONTRES

Nos talents d'ici et d'ailleurs p. 24-25

À LA DÉCOUVERTE

Ports de Villefranche, en avant toute ! p. 26-27

IL ÉTAIT UNE FOIS

Le musée des Arts Asiatiques fête ses 20 ans p. 28-29

IDÉES SORTIES

À vos agendas !

La Rando du Printemps p. 30-32

TRIBUNES

La parole est à... p. 33

DÉTENTE

À vos fourneaux avec Christian Plumail p. 34



Magazine édité par le Département des Alpes-Maritimes - Mars 2018
Directeurs de la publication : Christophe Noël Du Payrat et Elodie Lacroix
Contact :
lemag@departement06.fr
Réalisation : Nice-Matin Communication
Photo couverture : Istock
Impression du cahier intérieur :
SAS Groupe Nice-Matin - 214, boulevard du Mercantour - 06200 Nice
Impression du cahier de couverture :
Joubert Imprimeurs - ZI 1^{ère} Avenue 6001 M - BP 647 - 06517 Carros Cedex

Vous recevez le Mag' dans le cadre de votre abonnement à l'Info 06 qui est désormais remplacé par la présente publication.
Pour vous désabonner, vous pouvez vous adresser par email à : lemag@departement06.fr ou par voie postale à Conseil départemental des Alpes-Maritimes - Direction de la Communication Abonnement Mag' - B.P. n° 3007 06201 Nice Cedex 3
Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également définir le sort de vos données après votre décès en vous adressant par voie postale au Délégué à la Protection des Données - Conseil départemental des Alpes-Maritimes - B.P. n° 3007 06201 Nice Cedex 3.



▶ VU SUR LES RÉSEAUX...

**JULIA PEREIRA,
PLUS JEUNE MÉDAILLÉE DE FRANCE !**

Le @Departement06, 1^{er} soutien de Julia ! @julia_pereira_snowboard, membre du #Team06 a décroché l'argent en snowboardcross à tout juste 16 ans ! Un podium conquis en Corée du Sud à force de travail et d'obstination. Un rêve que le #Département06 a encouragé dès son plus jeune âge à travers le dispositif des Ambassadeurs du Sport 06. [...] **Merci Julia de nous faire vivre de si belles émotions & à très vite ! #AS06 #AlpesMaritimes, terre de champions**



#PATRIMOINE06

Chaque jeudi, retrouvez sur nos réseaux sociaux la rubrique #Patrimoine06 présentant les villages et le patrimoine de notre département



Aujourd'hui, remontez le temps et percez les secrets du Trophée d'Auguste !

À l'époque romaine, aux confins de l'Italie et de la Gaule, le site de La Turbie est choisi par le Sénat pour bâtir un trophée à la gloire de l'empereur Auguste. Édifié entre l'an 6 et l'an 7 avant J.-C., à proximité de l'emplacement de la future voie Julia Augusta qui le relie à l'oppidum de Cimiez, le Trophée des Alpes ou Trophée d'Auguste célèbre l'unité et la puissance romaines.

Transformé en fortin au Moyen âge, les statues qui le décorent, jugées païennes, sont enlevées.

En 1705, la place forte est détruite sur l'ordre de Louis XIV. De nombreuses pierres sont réutilisées à la construction du village, en particulier de l'église de La Turbie. Objet de protection dès 1858, l'édifice est classé au titre des Monuments historiques en 1865. Au début du XX^e siècle, des travaux de déblaiement et des fouilles sont entrepris. Puis, entre 1929 et 1933, des travaux de restauration au plus près de son aspect originel sont lancés [...]

**SUIVEZ L'ACTUALITÉ
DES ALPES-MARITIMES !**

Sur notre site internet :
departement06.fr



#ALPESMARITIMES

Le coup de cœur de la rédaction sur les photos que vous diffusez sur les réseaux sociaux

Vous souhaitez voir publier votre photo ?

Sur votre compte Twitter, Instagram ou Facebook mentionnez votre plus belle photo avec le hashtag #AlpesMaritimes, à vos clichés !



Photo prise par Magali Cecchetti sur Instagram (@maagypeace_) « Balade à Ascros »

@ Pour recevoir la newsletter du Département : rendez-vous sur departement06.fr
Retrouvez la version e-magazine du Mag' avec des contenus enrichis, + de liens et + de vidéos, sur departement06.fr



« Inventer le territoire de demain »

**Charles Ange Ginésy,
Président du
Département des
Alpes-Maritimes,
vous présente le
nouveau magazine
qui vous informe,
trimestriellement,
sur les temps
forts de l'action
départementale.**

Le magazine du Département s'offre une nouvelle mise en page. Pourquoi lancez-vous cette nouvelle formule ?

Le MAG' est un outil important pour notre collectivité. Il permet d'apporter des informations pratiques et utiles aux habitants des Alpes-Maritimes, et il m'a paru pertinent de le moderniser afin qu'il offre une vision plus diverse de ce que fait le Département pour les Maralpins, à travers 36 pages et une parution à chaque saison. Au-delà d'être un vecteur d'actualités et de présenter les projets phares, cette nouvelle version dispose de rubriques qui laisseront à chacun le plaisir de découvrir les communes qui composent notre territoire avec des idées de loisirs (sorties, randonnées, etc.), la richesse d'un patrimoine d'exception, nos talents locaux et les événements culturels à ne pas manquer. Le MAG' aura aussi vocation à présenter l'ensemble des compétences du Département à travers les agents qui travaillent au quotidien au service de notre territoire et de ses habitants. Sortir ce magazine au printemps est un joli symbole pour le faire renaître.

Nous arrivons au mi-mandat de l'élection départementale. Quel bilan en faites-vous ?

Ce bilan est celui d'une majorité départementale ancrée dans des valeurs et qui a eu la volonté de répondre à chacun de ses engagements. Comme vous le savez, j'ai souhaité poursuivre l'action entreprise par mon prédécesseur Eric Ciotti pour faire de ce Département une collectivité exemplaire avec une gestion rigoureuse, où chaque euro d'argent public investi est utile et efficace. C'est cette bonne gestion qui nous a permis de réaliser des économies tout en maintenant nos investissements pour soutenir les collectivités des Alpes-Maritimes.

Cette édition est consacrée à l'un de vos projets phares : le SMART Deal. Pouvez-vous nous en donner les grandes lignes ?

Mon ambition est de faire des Alpes-Maritimes un leader de la révolution numérique. Lancé en janvier 2018, le SMART Deal a vocation à faciliter la transition numérique de notre territoire à travers un plan d'actions que nous construisons à l'échelle départementale. Ainsi, je souhaite que chacun s'approprie ce grand projet et y collabore en déposant des idées sur la plateforme citoyenne : imaginonslesalpesmaritimes.fr, pour inventer ensemble le territoire de demain.

A RETENIR DANS L'ACTUALITÉ DU DÉPARTEMENT

GUILLAUMES

Soutien aux communes

C'est au cours d'une visite à Guillaumes que Charles Ange Ginésy, Président du Département des Alpes-Maritimes, s'est rendu sur les lieux des trois projets d'envergure réalisés ou en cours de réalisation. Ils symbolisent à la fois le dynamisme de la commune et la solidarité territoriale du Département :

- L'entrée Sud de la Route Départementale 2202 a été aménagée afin de sécuriser le cheminement des piétons, de rendre les trottoirs accessibles aux personnes à mobilité réduite tout en embellissant le site et facilitant l'écoulement des eaux pluviales.
- La digue des Plans forme l'assise de la RD 2202 et protège le quartier qui abrite des habitations et des entreprises, secteur identifié comme particulièrement vulnérable en cas de rupture de la digue. C'est pourquoi, le Département a entrepris des travaux de confortement, achevés le 15 mars dernier, afin de la consolider.
- Enfin, une nouvelle station d'épuration a été inaugurée avec le financement de l'agence de l'eau. Elle est venue remplacer, sur le même site en aval du village, une station datant des années 1970.



VILLENEUVE-LOUBET

Des récifs en bambou contre l'érosion marine et les coups de mer



Le Département des Alpes-Maritimes a pris le parti de l'écologie afin de lutter contre l'érosion des plages et les coups de mer sur les routes littorales en expérimentant le projet REBAMB©. Cette alternative innovante consiste à l'immersion de plusieurs rangées de bambous de grand diamètre à 100 mètres du rivage au large de la plage de Vaugrenier. Cela permettra de créer un récif artificiel capable de casser les vagues. Lancée au mois de février, le procédé prendra fin dans trois ans. Viable sur les plans économique et écologique, le projet REBAMB©, mené en partenariat avec la société BIOBAMB, le laboratoire Géoazur et l'université Nice Sophia Antipolis, le Conseil scientifique des îles de Lérins et la DDTM, s'inscrit dans la démarche « GREEN Deal » du Département dont l'objectif est la transformation éco-responsable du territoire maralpin.

LE CANNET

Bientôt un Gymnase au Collège Emile ROUX

Avec un effectif de 553 élèves, il est important que le collège dispose d'un équipement sportif propre pour ne plus faire déplacer les classes vers des structures extérieures. Le Département a, ainsi, décidé de doter l'établissement d'un nouveau gymnase, avec la participation financière de la ville du Cannet.

Réalisée au titre du Plan collèges avenir, cette structure de 1 900 m² abritera notamment une salle de sport - avec une aire de jeu pour la pratique du handball, du basket et du volley-ball -, un mur d'escalade de 24 mètres de hauteur et des gradins d'une capacité de 215 places. Construit avec une exigence de développement durable, le bâtiment disposera de toitures et de façades munies de panneaux solaires assurant un éclairage naturel et le réchauffement de l'air. Les travaux seront livrés en avril 2019.





SAINT-LAURENT-DU-VAR

Un nouvel espace de promenade en bordure du Var

Des travaux de confortement de la digue de Saint-Laurent-du-Var ont été réalisés afin d'assurer la sécurité des habitants et des infrastructures, notamment en prévention aux inondations. Une volonté d'embellissement a accompagné cet aménagement de sécurité. Le SMIAGE (Syndicat mixte pour les inondations, l'aménagement et la gestion de l'eau maralpin) a donc réalisé un espace végétalisé de promenade en bordure du Var, intégré dans le parc naturel départemental des rives du Var. La première des trois phases prévues, inaugurée le 8 février dernier, s'étend sur plus de 2 kilomètres entre le pont Napoléon III et le rond-point Jean Aicard.

Un parcours pédagogique y a été créé et près de 1 000 arbres et 1 800 arbustes et graminées ont été plantés. Les berges laurentines sont ainsi devenues un espace de vie et de convivialité.

MONTAGNE

Les collégiens sensibilisés au risque d'avalanche

Attirés par le goût de l'aventure, les 12-24 ans constituent la deuxième catégorie d'âge des victimes d'avalanche. Afin d'accompagner les jeunes pour qu'ils prennent conscience des risques liés à des pratiques dangereuses, le Département des Alpes-Maritimes a créé des journées prévention neige et avalanches. En 2018, des journées de sensibilisation, où se mêlent théorie et pratique, sont prévues dans sept collèges. Au programme, échanges avec les intervenants, estimation des risques d'avalanche, définition du domaine skiable et des systèmes de secours ou encore mise en situation avec une recherche de victime, équipé d'un détecteur, d'une sonde et d'une pelle. 1350 élèves maralpains ont été sensibilisés depuis 10 ans.

EMPLOI

Le Département mobilisé pour le retour rapide à l'emploi

C'est à l'occasion du colloque départemental « Accompagner vers l'emploi », organisé en février 2018, qu'ont été présentés les résultats du « Plan Emploi-Insertion 06 » initié le 3 février 2014. Ce plan, volontariste et rigoureux, a obtenu des résultats remarquables en dépit d'un contexte économique encore difficile, notamment grâce à l'action partagée de l'ensemble des partenaires qui ont accompagné le Département dans cette démarche. Un bilan positif comme en témoigne le taux de sortie à 12 mois du RSA qui atteint 36 % dans les Alpes-Maritimes, contre 30 % en moyenne dans la région PACA.

Fort de ce bilan, le Département franchit une nouvelle étape avec la mise en œuvre d'un nouveau programme d'insertion pour la période 2018-2020. Il s'inscrit dans la lignée du plan précédent, en conduisant une politique équilibrée entre droits et devoirs et en plaçant la valeur travail au cœur de son action. Plusieurs innovations importantes sont prévues dont l'expérimentation d'un nouvel outil d'analyse dynamique du marché local de l'emploi. Pour 5 000 foyers bénéficiant du RSA depuis des années, le dispositif « Contact » lancé avec les associations Reflets et Galice permettra un mode de prise en charge avec un suivi adapté et un rendez-vous mensuel minimum avec une équipe pluridisciplinaire. Les repreneurs d'emploi pourront de leur côté compter sur le pack mobilité, pour résoudre leurs difficultés de déplacement.

C'EST DE SAISON

FAIRE DU SPORT DANS LES PARCS NATURELS DÉPARTEMENTAUX

Ce printemps, je m'y mets !

Jogging, fitness, VTT, équitation... Faire du sport dans les parcs naturels départementaux, c'est possible !

On peut faire beaucoup d'activités dans les 19 parcs naturels départementaux, se promener, pique-niquer, s'amuser, participer à des animations gratuites... Mais à la sortie de l'hiver, les sportifs, débutants ou confirmés, ont plutôt des fourmis dans les jambes. Aperçu des activités physiques qu'il est possible de pratiquer.



JOGGING ET FITNESS

Dans les parcs, il n'est pas interdit d'enfiler short et baskets pour faire quelques foulées au pas de course... Des parcours balisés, dédiés au jogging, sont à disposition des coureurs plus avertis. Le long de ces parcours, des agrès ont été installés pour parfaire sa condition. Différents appareils ont aussi été regroupés dans des aires de fitness spécifiques pour faire des étirements et de la musculation.

Aires de fitness : **Cros de Casté**, Roquebrune-Cap-Martin (5 modules) ; **Estienne d'Orves**, Nice (4 agrès) ; **Lac du Broc**, Le Broc (4 agrès) ; **Valmasque**, Valbonne et Mougins (12 équipements pour adultes) ; **Vaugrenier**, Villeneuve-Loubet (4 agrès), **Roquevignon**, Grasse (4 agrès) ; **Sinodon**, Roquefort-les-Pins (6 agrès) ; **Grande Corniche**, Plateau de la Justice (4 agrès).



PARCOURS SPORTIFS

Jalonnés de bornes pour contrôler ses distances de course, les parcours sportifs encadrent la pratique d'entraînements plus poussés, comme le « fractionné », c'est-à-dire l'alternance de phases de courses rapides et d'autres plus lentes. Dans le Parc des Rives du Var, des ateliers sportifs sur le thème du sport-santé ont été mis en place en collaboration avec l'UFR Staps (Faculté des Sciences et du Sport) de Nice.

Parcours sportifs : **Roquevignon**, Grasse (parcours de 1000 m avec bornes tous les 100 m) ; **Vaugrenier**, Villeneuve-Loubet (circuit de 1,6 km avec 6 agrès) ; **Valmasque**, Valbonne et Mougins (circuit de 1,5 km avec 12 agrès) ; **Grande Corniche**, Plateau de la Justice (circuit de 1,4 km avec 13 agrès) ; **Rives du Var** (un 10 000 m, 3 rallyes Santé), **Sinodon**, Roquefort-les-Pins (3 parcours : vert d'1,50 km, bleu d'1,75 km et rouge de 2,10 km) ; **San Peyre**, Mandelieu-La Napoule (circuit de 2 km mis en place au printemps 2018).





La pratique du VTT est réglementée. D'une manière générale, des panneaux d'informations existent à l'entrée des parcs pour préciser les pratiques autorisées, et celles qui ne le sont pas. Dans l'enceinte des parcs, le VTT de loisir est possible sur les chemins carrossables (où les voitures peuvent circuler) mais interdit sur les sentiers pédestres. Pas d'inquiétude toutefois pour les vététistes, des « parcours VTT » balisés sont aménagés pour eux dans certains parcs. Parcours VTT : **Ubac Foran**, Menton (2 circuits VTT de 2,5 km et 6,2 km) ; **Valmasque**, Valbonne et Mougins (3 parcours de niveau confirmé + une piste cyclable) ; **Lac du Broc** (tour du lac sur une piste en terre, + une piste cyclable qui longe les rives du Var jusqu'au pont Charles Albert à Gilette) ; **Estérel**, Théoule - Mandelieu (mise en place courant 2018).

ET AUSSI :

L'équitation à la **Valmasque** (2 circuits équestres de 1,6 à 4,4 km) et au parc des **Rives du Loup** (secteur **Cagnes s/Mer**) avec une zone dédiée à la pratique du cheval.

© A. Vasseur

DES ANIMATIONS GRATUITES TOUTE L'ANNÉE

Le Département développe des actions d'animation et d'éducation à l'environnement gratuites sur l'ensemble des parcs. Ces activités permettent à tous les publics, individuellement ou en groupes organisés, de découvrir les richesses des espaces naturels sensibles. Elles sont mises en œuvre par les animateurs du Département et/ou par des organismes spécialisés.

Vous pourrez y découvrir le patrimoine naturel, historique, aquatique et marin ; vous initier à l'ornithologie, l'archéologie, la spéléologie, l'escalade...

Programme des animations gratuites à consulter sur le site du

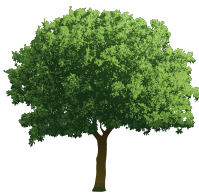
departement06.fr dans la rubrique :

parcs-naturels-departementaux/animations-grand-public

Participation sur réservation uniquement.



Initiation à l'ornithologie avec un guide nature de la Ligue de Protection des Oiseaux



19

PARCS NATURELS DÉPARTEMENTAUX À DÉCOUVRIR

(+ d'informations sur departement06.fr)



©V. Lefrime

Balade découverte de la flore et de la faune avec les agents des parcs naturels départementaux

DÉCOUVREZ LA MAISON DE LA NATURE

Installée dans un ancien bâtiment militaire du Parc naturel départemental de la Grande Corniche à Eze, réhabilitée en 2002, la Maison de la nature est un lieu de sensibilisation et d'animation. Elle propose un voyage au cœur de la faune et de la flore méditerranéennes et, au gré des saisons, des expositions temporaires qui s'adressent à tous les publics. On peut y visiter une grotte artificielle qui est la copie conforme d'un Aven existant avec, notamment, la reproduction des concrétions de calcite (stalagmites, fistuleuses) pour mieux comprendre la géologie et la géomorphologie.

Jusqu'au 22 avril : exposition temporaire « Entre terre et eau... les Amphibiens », pour découvrir la vie palpitante des crapauds, grenouilles, tritons et autres salamandres...

Heures d'ouverture

Du mardi au dimanche, de 10h à 12h et de 14h à 17h30 ainsi que les jours fériés. Entrée gratuite.



+ DE PHOTOS ET DE VIDEOS DANS L'É-MAG



SMART Deal, la transition numérique au service des Alpes-Maritimes



La révolution ne peut pas attendre. Avec le SMART Deal, le paysage numérique du département va beaucoup changer grâce à de nouveaux outils, de nouveaux usages, de nouvelles ambitions.

Il n'y pas de temps à perdre. Le futur numérique du département se dessine maintenant. Tel est le sens du lancement officiel du SMART Deal dès les premières semaines de l'année 2018 à Sophia Antipolis. Au cœur de la première technopole de France, il faut y voir comme un symbole. « La haute technologie fait partie de l'ADN des Alpes-Maritimes », rappelait Charles Ange Ginésy en maître de cérémonie. Le SMART Deal, c'est un formidable coup d'accélérateur à la transition numérique dans le département. Tout le monde est concerné par

ce foisonnement sans précédent. Un million d'euros est mis sur la table par le Département pour amorcer les premières initiatives. Le but du SMART Deal est de réaliser des projets qui permettront, grâce au numérique, de répondre à un double objectif : apporter un meilleur service aux usagers grâce à l'amélioration de la performance et la modernisation de l'administration départementale ; répondre aux enjeux du territoire pour améliorer la qualité de vie des habitants (voir « C'est bientôt demain »).

UNE ÉVOLUTION NÉCESSAIRE POUR APPORTER UN MEILLEUR SERVICE AUX USAGERS

Charles Ange Ginésy,
Président du Département des Alpes-Maritimes

Beaucoup a déjà été fait ou est largement engagé (voir « La révolution numérique est déjà en marche »). Avec le lancement de SMART Deal, le Département souhaite donner une nouvelle impulsion, en développant l'usage des nouvelles technologies au service des habitants. Cette transition numérique doit être accompagnée, pensée, pour qu'aucun citoyen ne reste à la marge de cette évolution ou ne la subisse. C'est l'événement fondateur d'une nouvelle ère numérique impulsée tous azimuts dans le département. Développement économique et touristique ; Sécurité ; Santé et solidarité ; Education, sport et culture ; Environnement, aménagement du territoire et gestion des risques... Tous ces domaines de notre vie quotidienne sont proprement à réinventer. Ils retiennent l'attention de tous les

acteurs investis dans cette ambition, dont certains sont réunis au sein d'un Comité d'experts. Éric Léandri, Président de la French Tech Côte d'Azur et PDG-fondateur du fameux Qwant, le moteur de recherche français dont le nombre d'utilisateurs est en hausse constante face aux géants du Web, en fait partie. Ses 25 membres, bénévoles, viennent de divers horizons professionnels en prise directe avec les avancées de la nouvelle société numérique. On y trouve des acteurs du monde économique, des chercheurs, des universitaires, des journalistes spécialisés... Ils constituent une somme inestimable de compétences à même de concevoir et faire émerger de nouveaux projets.

Cet éminent Comité d'experts est alimenté, dans ses réflexions, par une plateforme participative

(imaginonslesalpesmaritimes.fr) où chaque citoyen peut s'exprimer, pointer des besoins, faire des suggestions. Les idées les mieux notées, celles qui recueillent le plus d'évaluations positives des internautes, seront étudiées par le Comité et les meilleures d'entre elles réalisées. La révolution numérique est l'affaire de tous. Elle ne peut être efficace que si elle rencontre l'adhésion pleine et entière des citoyens.

« Il s'agit de faire du numérique un atout pour notre territoire et une aubaine pour ceux qui y vivent », insiste Charles Ange Ginésy. Le SMART Deal procède de cette ambition pour que le département des Alpes-Maritimes ait toujours un temps d'avance sur la marche du monde.

C'EST BIENTÔT DEMAIN !

Des ambitions au service des citoyens



100% des démarches administratives en ligne



Développement des usages de drones dans les missions de service public

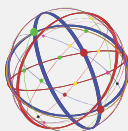


Déploiement de capteurs

(pour évaluer l'état des routes, du trafic routier, mesurer la pollution, les intempéries...)



Médiation numérique : accès au numérique pour tous



Open data : ouverture des données départementales



Des nouveaux outils pour mettre en réseau les acteurs du territoire

LA TRANSITION NUMÉRIQUE AU SERVICE DES ALPES-MARITIMES

LA PAROLE AU COMITÉ D'EXPERTS DU SMART DEAL

DES COMPÉTENCES PLURIELLES POUR CONCEVOIR
ET FAIRE ÉMERGER DE NOUVEAUX PROJETS



Serge Miranda

Professeur d'informatique à l'Université Nice Sophia Antipolis, responsable du Master Mobilité, Base de Données et intégration de Systèmes (MBDS)

« On estime qu'en 2020, il y aura cinq fois plus d'objets connectés sur la planète que d'individus. Nous entrons dans une data économie et le smart territoire en est au cœur. »



Sophie Houzet

Directrice générale du SICTIAM

« L'un des enjeux fondamentaux du SMART Deal est d'apporter le numérique dans le Haut Pays par l'accès, mais également par une qualité de services. Il ne faut pas qu'il y ait de différence avec les personnes qui habitent sur le littoral. »



Damien Allemand

Responsable digital du groupe Nice-Matin

« Le SMART Deal est une initiative intéressante pour imaginer des applications ou des plateformes qui peuvent être très utiles pour la population des Alpes-Maritimes. »



Magali Viano

Directrice des ressources humaines Amadeus

« Il faut que notre territoire soit à l'image des entreprises que nous sommes, il y a en effet de nombreuses sociétés liées au numérique dans les Alpes-Maritimes. Notre département doit être innovant et le reflet de ces enjeux économiques. »

LES AUTRES EXPERTS : Éric LEANDRI, Sophie AMOROZ, Pierre-Jean BARRE, Laurence BOTTERO, Geneviève CERAGIOLI, Teresa COLOMBI, Sarah DAHL, Sophie DESCHARENTRES, Patrick DUVERGER, Julien FABRE, Georges FRITSCH, Gérard GIRAUDON, André LABAT, Mylène LEITZELMAN, Laurent LONDEIX, Viviane MORELLE, Claire PERADOTTO, Luc ROBERT, Stéphane TOUNSI, Cédric ULMER, Christine VOIRON-CANICIO

LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE EST (DÉJÀ) EN COURS



LE PLAN FIBRE 06

Le Département a souhaité faire du déploiement de la fibre optique sur tout le territoire une priorité. L'objectif est de desservir, d'ici 2021, 100% des besoins des 100 communes exclues du champ d'intervention des opérateurs privés. Les travaux ont débuté en 2016 et concernent déjà 23 communes. 74 900 prises et 3 800 km de fibre seront à terme déployés. (Voir aussi en page 17 et en pages centrales)

LE PROGRAMME E-ZY 06

Lancé en 2015, E-ZY 06 a pour but de faire du Département une administration de référence dans le numérique en rendant un meilleur service à l'utilisateur et en améliorant la performance internet de l'administration. En deux ans, 39 actions de modernisation ont été réalisées.

LE PLAN COLLÈGE NUMÉRIQUE

Depuis 2011, 3,2 millions d'euros ont été apportés pour permettre aux collèges publics et privés d'être équipés de 6 200 tablettes tactiles. Elles s'ajoutent à 11 000 ordinateurs, 2 700 vidéoprojecteurs et 650 tableaux interactifs. Le numérique est aussi au service des collégiens en situation de handicap. La tablette est devenue un outil prédominant pour les élèves d'ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire), dispositif qui permet d'être inclus en milieu scolaire ordinaire en alternant des temps de scolarisation dans des classes non spécifiques et des périodes de rassemblement dans la classe dédiée.



SMART Deal

LA TRANSITION NUMÉRIQUE

AU SERVICE DES ALPES-MARITIMES



COMMENT LE NUMÉRIQUE PEUT-IL AMÉLIORER VOTRE QUOTIDIEN ?



1

Déposez
votre idée sur



[imaginsonlesalpesmaritimes.fr](https://www.imaginsonlesalpesmaritimes.fr)

2



Votre idée sera évaluée
par les internautes

3



Les idées les mieux notées
seront étudiées par le
comité d'experts

4



Les meilleures idées
seront réalisées



DEPARTEMENT06



@ALPESMARITIMES



DEPARTEMENT06

PLATEFORME CITOYENNE

PARTAGEZ VOS IDÉES SUR

[IMAGINONLESALPESMARITIMES.FR](https://www.imaginsonlesalpesmaritimes.fr)



Des finances saines et une gestion rigoureuse

Il est simple, trop simple, de dépenser l'argent public : il y a toujours des besoins à satisfaire. Mais ces financements, ils proviennent soit de l'impôt, soit de l'emprunt c'est-à-dire de traites sur l'avenir. La majorité départementale a veillé constamment à ce que chaque euro provenant de la poche des Azuréens soit dépensé de façon utile, efficace et transparente. C'est un engagement moral que nous devons à nos concitoyens. Une rigueur qui permet au Département d'envisager l'avenir avec optimisme puisque les impôts n'ont pas augmenté, que la dette a été réduite depuis

3 ans et que de grands projets pour le territoire ont été financés. Loin d'être le fruit du hasard, la bonne santé financière du Département est bien le résultat d'une volonté politique.

La gestion saine de l'argent public est une priorité. Il a été engagé une politique volontariste reposant sur quatre piliers fondamentaux : désendettement, économies sur les dépenses de fonctionnement courant, stabilité fiscale et soutien fort à l'investissement.

Les engagements sont tenus et démontrent la solidité de notre institution.



DÉSENDETTEMENT
100 M D'EUROS EN 4 ANS

0%

DEPUIS 2009, 0 EURO D'AUGMENTATION
DE LA FISCALITÉ DIRECTE



**ÉCONOMIES SUR LES DÉPENSES DE
FONCTIONNEMENT : 100 M D'EUROS
PAR AN**



**1,7 MILLIARD D'EUROS
D'INVESTISSEMENT DEPUIS 2009**

Budget 2018 : stabilité et audace

En 2018, l'objectif est de continuer à assurer les missions essentielles qui sont celles du Département : la solidarité territoriale en faveur des communes, la protection des personnes vulnérables et la sécurité de tous, tout en maintenant un budget basé sur l'équilibre.



ACTION SOCIALE : 531,64 M€

Dont :

- L'aide aux personnes âgées pour 154 M€
- L'aide en faveur des personnes handicapées pour 114,9 M€
- L'aide à l'enfance et à la famille pour 106,6 M€



INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES : 58,14 M€

Dont :

- Points noirs routiers : 10, 25 M€
- Conservation du patrimoine : 14,9 M€



AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE : 218,73 M€

Dont :

- 96,4 M€ pour le soutien aux communes et structures intercommunales
- Sécurité : 79,2 M€
- Logement : 9, 92 M€
- Plan numérique « SMART Deal » : 4,38 M€
- Plan environnemental « GREEN Deal » : 11,68 M€
- Emploi, tourisme attractivité : 11,9 M€



ACTIONS ÉDUCATIVES, SPORTIVES ET CULTURELLES : 107,03 M€

Dont :

- Culture : 18,1 M€
- Sports et jeunesse : 10, 9 M€
- Éducation : 74,2 M€
- Enseignement supérieur : 3,85 M€



© François Bouchon - Figaro photo

« Depuis 2009 nous avons investi et préparé l'avenir sans jamais augmenter les impôts. Chaque euro d'argent public dépensé doit être utile et efficace »

Eric Ciotti

Député
Président de la Commission des finances du Département des Alpes-Maritimes

RETROUVEZ LE BILAN
MI-MANDAT
2015-2018
avec ce magazine ou sur
departement06.fr

4

CONSTANTES VERTUEUSES

- La stabilité fiscale
- La stabilité de nos charges de fonctionnement à hauteur de 916 M€
- La poursuite du désendettement de notre collectivité qui s'affichera fin 2018 à plus de 100 M€ en 4 ans
- Une politique d'investissement dynamique prévue à hauteur de 220 M€

L'INNOVATION AU SERVICE DE LA SANTÉ



Synchrocyclotron - Centre A. Lacassagne
Le Département a apporté 5 millions d'euros pour ce projet consacré prioritairement au traitement des cancers pédiatriques.

Les appels à projets Santé sont, depuis 2006, un puissant moteur d'innovation médicale et de recherche. Ils ont permis de doter les Alpes-Maritimes d'équipements performants et de technologies de pointe, favorisant des progrès décisifs dans la lutte contre le cancer, la maladie d'Alzheimer, le handicap, les pathologies rares... Sélectionnés par d'éminents scientifiques réunis au sein d'un comité d'experts, plus de 205 projets ont été accompagnés à hauteur de 28,5 millions d'euros d'aides départementales. Elles ont profité à 26 structures sur l'ensemble du territoire.

La 10^{ème} édition a été officiellement lancée le vendredi 19 janvier 2018. Un budget de 1,5 million d'euros y sera consacré. La présidence du jury est assurée cette année par Mme Barbara Demeneix, Professeure de physiologie et d'endocrinologie au Muséum national d'histoire naturelle de Paris. « Je trouve que l'engagement du Département des Alpes-Maritimes dans ces appels est excellent », confirme-t-elle. « C'est vraiment un exemple à suivre, une initiative assez unique en France. J'attends que cela mobilise les différents acteurs de la santé, que cela ouvre de nouvelles collaborations et de nouvelles énergies afin d'obtenir des résultats qui vont vraiment améliorer la santé de la population locale ». Les résultats de ce nouvel appel à projets santé seront proclamés à la fin du mois de juin 2018.



Marre des embouteillages, Pensez au covoiturage !

C'est une des solutions pour résoudre les problèmes d'engorgement de la circulation avec un meilleur taux d'occupation des véhicules, aux abords des principaux bassins d'emploi, pendant les heures de pointe. D'autres arguments plaident en sa faveur : il génère d'importantes économies pour les covoitureurs ainsi qu'un impact positif sur l'environnement. En 2016, le site de covoiturage historique du Département a fusionné avec la plateforme de la Communauté d'agglomération de Sophia Antipolis. Ce rapprochement, s'est poursuivi par une réflexion commune plus globale visant, avec l'ensemble des partenaires, à la mise en œuvre d'une solution de covoiturage plus innovante, en lien avec les technologies mobiles.

Dans le secteur privé, de nombreuses start-up se sont lancées dans l'aventure du covoiturage avec des applications mobiles déjà performantes. Mais elles manquent de visibilité. Le Département a souhaité leur donner un coup de pouce en jouant un rôle moteur dans un appel à projets « Covoiturage dynamique » lancé en juillet 2017 avec les principales collectivités territoriales*. Les 3 lauréats ont été sélectionnés : Instant System, Ridygo et Klaxit. Ces trois applications innovantes, actives sur le territoire des Alpes-Maritimes et Monaco, seront récompensées par des prix de 30 000, 22 000 et 15 000 euros pour leur développement et bénéficieront d'une communication institutionnelle d'un an de la part des partenaires de l'Appel à Projets.

(*) Département des Alpes-Maritimes, Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, Communauté d'agglomération Pays de Grasse, Communauté de la Riviera Française, Métropole Nice Côte d'Azur, Région Provence Alpes Côte d'Azur et Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

LES SITES DES LAURÉATS :

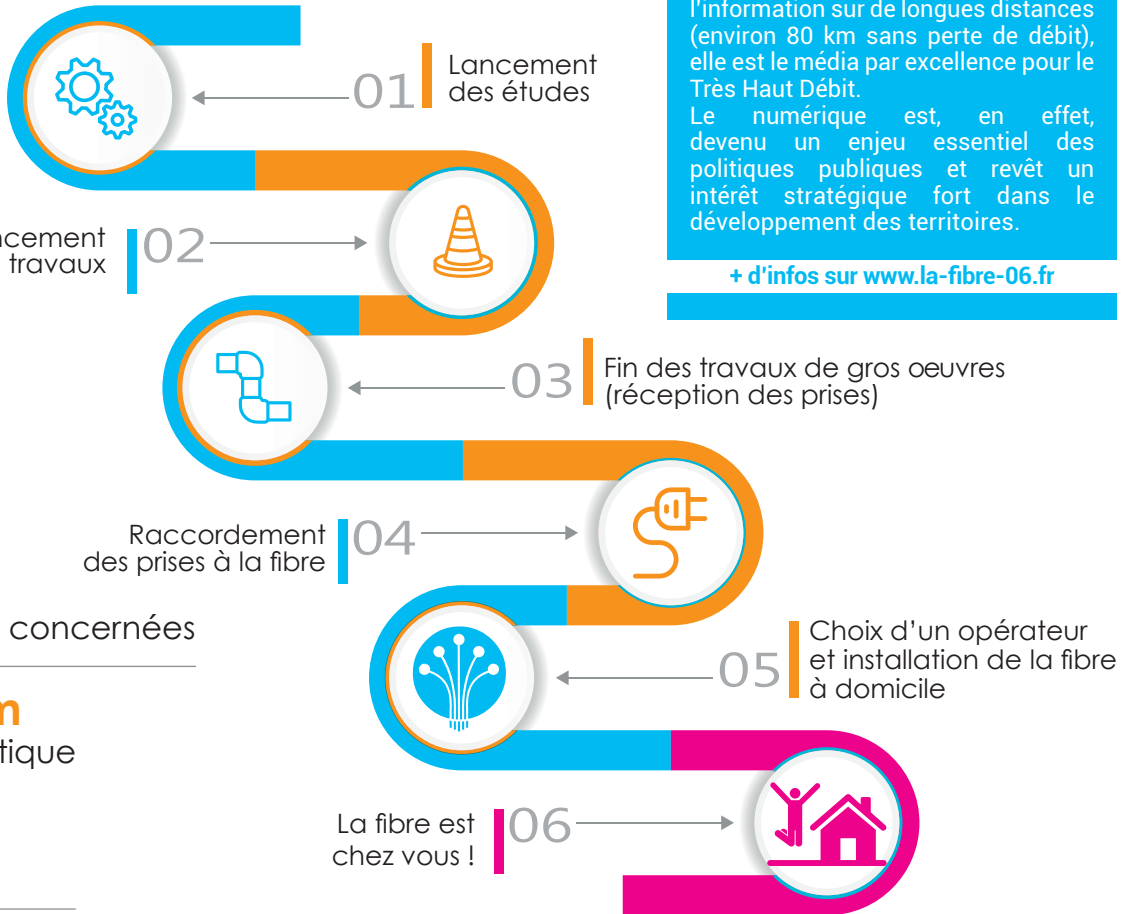
> www.boogi.fr

> www.ridygo.fr

> www.klaxit.com

OBJECTIF 100 % FIBRE 06

D'ici 2021, les 100 communes des Alpes-Maritimes exclues du champ d'intervention des opérateurs privés seront desservies par le Très Haut Débit dans le cadre de l'aménagement numérique du territoire.



QU'EST CE QUE LA FIBRE OPTIQUE ?

Fil de verre bien plus fin qu'un cheveu, la fibre optique transporte des données informatiques à la vitesse de la lumière.

Ayant la propriété de pouvoir véhiculer l'information sur de longues distances (environ 80 km sans perte de débit), elle est le média par excellence pour le Très Haut Débit.

Le numérique est, en effet, devenu un enjeu essentiel des politiques publiques et revêt un intérêt stratégique fort dans le développement des territoires.

+ d'infos sur www.la-fibre-06.fr

EN CHIFFRES

80 000
habitants

100
communes concernées

3 800 km
de fibre optique

74 900
prises

QU'EST CE QUI VA CHANGER avec l'arrivée de la fibre ?

ON NE PERD PLUS DE TEMPS,
on peut tous
utiliser internet en simultané

ON CONNECTE TOUS NOS
APPAREILS EN WI-FI :
téléphones, PC, tablettes, objets connectés...

ON REGARDE LA TV EN HD
sur tous nos écrans

ON TÉLÉCHARGE
nos fichiers lourds
EN INSTANTANÉ

ON STOCKE RAPIDEMENT
nos contenus et
on les retrouve partout

ON BÉNÉFICIE D'UN MEILLEUR
TEMPS DE RÉPONSE
sur nos jeux en ligne

DE NOUVELLES PRATIQUES PROFESSIONNELLES :

- GAINS DE PRODUCTIVITÉ pour les entreprises et les services publics
- DE NOUVELLES PRATIQUES RENFORCÉES : Télétravail, téléprocédures (ex : télé-médecine)

PLEIN CADRE

VALLÉE DU CIANS, DÉPLOIEMENT
DE LA FIBRE OPTIQUE

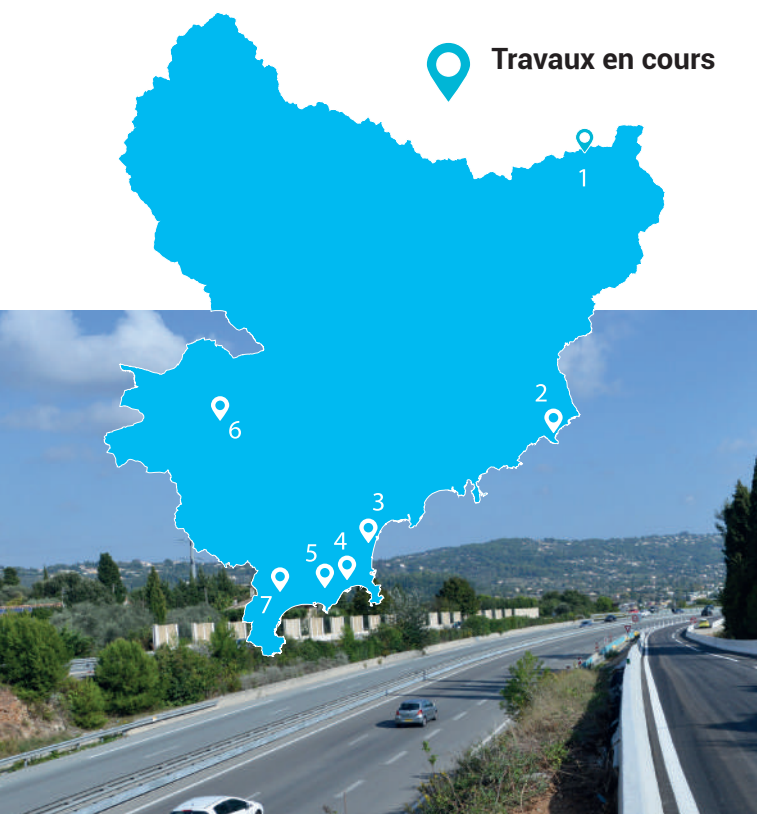
novembre 2017

Travaux de déploiement de la fibre optique

La Vallée du Cians, c'est 23 km de tranchées dont 4 communes mitoyennes des gorges desservies. Au total, 11 communes seront reliées par le passage de la fibre optique dans les gorges du Cians



LA CARTE DES OPÉRATIONS ROUTIÈRES



Travaux en cours

Chutes de pierres, neige en hiver, fortes pluies entraînent des glissements de terrain. Notre département, même s'il bénéficie d'une météo très clémente, souffre parfois de caprices géologiques ou climatiques qui peuvent altérer la qualité du réseau routier, particulièrement dans le Haut Pays. Or, les déplacements sont au cœur de la vie de chacun. C'est pourquoi le Département met tout en œuvre pour garantir un réseau opérationnel, sécurisé et pour faciliter la circulation des automobilistes des Alpes-Maritimes.

Modernisation des voiries, déviations, recalibrage de chaussées, sécurisation des itinéraires en zone de montagne, résorption de points noirs où se concentrent les difficultés de circulation, pistes ou bandes cyclables, déneigement, entretien des chaussées..., constituent toutes les facettes de la politique routière du Département qui vise à maintenir un nécessaire équilibre entre la fluidité du trafic et la sécurité des usagers*.



1 705 km de routes
996 ponts et 94 tunnels
gérés par le Département



58 millions d'euros par an
dans la construction
et l'entretien des routes
départementales



1. Tunnel de Tende

Doublement et sécurisation
du tunnel de Tende



2. Carrefour Palmosa - Menton

Réalisation d'un carrefour giratoire
Livraison fin 2018



3. Expérimentation du Rebamb Villeneuve-Loubet

Dispositif pour atténuer la houle
Fin de l'évaluation : 2021



4. RD 6107 Déviation de Vallauris

Nouvelle voie
Livraison 2^e trimestre 2018



5. RD 803 Poursuite de l'élargissement Cannes

Livraison fin 2018



6. D2 / D5 Réalisation d'un carrefour giratoire - Col de Bleine

Livraison fin 2018



7. D1009 Liaison de la Siagne Pégomas / Cannes

* Hors territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur

MARRE DE PASSER DES HEURES DANS VOTRE VOITURE ?

Aidez-nous à trouver des solutions pour mieux circuler dans les Alpes-Maritimes en participant à la grande consultation publique sur : imaginonslesalpesmaritimes.fr





Profession : pilote de drone

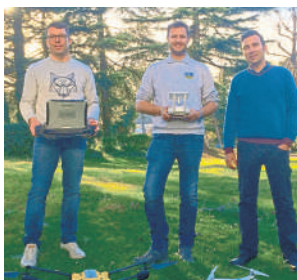
Lancées il y a deux ans dans le cadre de la réflexion Département numérique, les missions remplies par les drones sont en plein développement. Rencontre avec Grégory Giuggia, l'un des pilotes de l'unité drone.

Comment devient-on pilote de drone ?

« En ce qui me concerne, c'est tout à fait par hasard. Je n'ai jamais fait d'aéromodélisme. Lorsque l'idée de créer une Unité de drone a été validée au sein du Département en 2016, j'occupais une autre fonction et j'ai eu envie de postuler. Tout est parti de là. J'ai passé le brevet ULM Théorique et j'ai suivi des formations pour obtenir des qualifications spécifiques aux trois drones électriques que nous utilisons. »

Quelles sont vos missions ?

« L'unité de drone est rattachée à la Direction des Routes et des Infrastructures de Transports. Elle a été créée à l'origine pour des inspections d'ouvrages d'art, des inspections de falaises, des relevés de terrain, des relevés fluviaux et des digues des ports départementaux, des suivis de chantier de voirie, etc... D'autres directions nous sollicitent aujourd'hui, comme le Patrimoine pour la modélisation d'éléments du patrimoine culturel ou l'Environnement, pour la surveillance d'écobuage. C'est très varié, tous les services sont concernés. »



Equipe de drone

Quels types d'images êtes-vous amené à prendre ?

« Les drones sont équipés de cartes Micro-SD qui enregistrent ce qu'on filme ou ce qu'on photographie. On a aussi la possibilité de transmettre en direct ce que capte le drone sur divers supports, ordinateur ou téléphone. On travaille en collaboration avec la Direction des Services Numériques qui réalise ensuite des modélisations 3D grâce aux images que nous leur transmettons. C'était le cas à la suite des éboulements sur la route des Gorges du Cians en décembre 2017. Des images de parois entières ont été captées par nos drones, sur des hauteurs de falaise de 400 mètres. Elles sont maintenant étudiées par les géologues afin d'estimer les travaux de sécurisation qui seront nécessaires. »

INFOROUTES06, L'INFO TRAFIC AU SERVICE DES USAGERS

Le Centre d'Information et de Gestion du Trafic 06 (CIGT) est en fonction depuis 2006. Il a pour mission d'assurer la sécurité des usagers, de réglementer la circulation sur les routes départementales, de gérer le trafic en facilitant les déplacements et d'informer en temps réel sur les conditions de circulation. Une aubaine pour les conducteurs malins du département qui consultent le site web Inforoutes06 ou ont téléchargé l'application dédiée sur leur smartphone. Ils disposent ainsi d'une info trafic 7J/7 et 24H/24 et peuvent anticiper les perturbations de

circulation (manifestations, chantiers) et les arrêts de circulation. C'est aussi le CIGT qui alimente en temps réel les informations des panneaux à messages variables (PMV) installés au bord des routes et un réseau de partenaires et de média qui relaient eux-mêmes l'information trafic.



CENTRE D'INFORMATION ET DE GESTION DU TRAFIC 06



www.inforoutes06.fr



Application [inforoutes06](#)



Numéro vert 08 05 05 06 06

EN CHIFFRES

131

missions menées en 2017

500€/jour

Le coût d'un vol de drone au Département, CONTRE 10 000 €/J POUR UN HÉLICOPTÈRE

1

drone civil professionnel,

2

drones plus légers

146

CAMÉRAS SURVEILLANT LE TRAFIC

84

PANNEAUX À MESSAGES VARIABLES

15 300

ABONNÉS AUX NOTIFICATIONS D'INFO TRAFIC

800 000

PAGES VUES SUR LE SITE WEB EN 2017



Des Maisons à votre service

On n'arrête plus la transition numérique dans le 06. Témoin, l'évolution des Maisons du département (MDD) et des Maisons départementales des Seniors (MDS) qui leur sont rattachées, au service quotidien des usagers.

Formidables outils de cohésion territoriale, les MDD et MDS proposent à tous les habitants des Alpes-Maritimes, des services publics adaptés à leurs préoccupations. Créées en 2006, elles ont, depuis, formidablement évolué. Elles proposent des équipements numériques performants : ordinateurs en libre accès connectés à Internet, bornes de visio-conférence pour que les usagers puissent échanger en direct et à distance avec 15 partenaires. Animées par une équipe de 33 agents d'accueil polyvalents, elles accompagnent les publics dans leurs démarches en ligne auprès des administrations - plus de 4300 en 2017 - notamment pour l'obtention des titres d'identité et de circulation (cartes d'identité, passeports, permis de conduire, cartes grises) ou des prestations des services départementaux

(demandes de subventions, d'aides et prestations relatives au logement, à l'habitat rural, à l'autonomie, à la vie scolaire, au handicap, renseignements et réservations d'événements culturels...). Elles orientent les populations et donnent un accès direct aux partenaires tels que la CPAM, la Mutualité sociale agricole, le Pôle Emploi, la Direction départementale des finances publiques et bien d'autres encore. Les Maisons des seniors, guichets uniques destinés à renseigner, orienter, accompagner les seniors vers les différents services de leur quotidien, proposent également dans le cadre du programme « Seniors en action » une gamme diversifiée de loisirs touristiques, culturels et de détente à l'échelle du Département favorisant ainsi le « bien vieillir ».

REPÈRES



- **1,7 million de demandes** effectuées depuis 2006
- **8 MDD** : Nice-Centre, Menton, Roquebillière, Plan du Var, Saint-Martin-Vésubie, Saint-André de la Roche, Saint-Vallier-de-Thiery, Saint-Sauveur-sur-Tinée
- **1 permanence MDD** à Saint-Etienne-de-Tinée
- **1 MDD itinérante** desservant 9 communes des cantons de Vence et Tourrette-Levens, dont les communes de Péone-Valberg et Beuil
- **3 Maisons des Seniors** à Nice-Centre, Nice-Nord Cessole, Nice-Est St-Roch

Retrouvez toutes les coordonnées des MDD dans la rubrique « à votre service » sur le site www.departement06.fr



A la découverte du métier d'assistant familial

Devenir assistant familial, c'est intégrer une équipe de professionnels pour accomplir une noble mission : aider, accompagner et soutenir les enfants en difficulté à bâtir un avenir meilleur. Pourquoi pas vous ?

L'assistant(e) familial(e) est chargé(e) d'accueillir les jeunes dont les parents ne peuvent assurer temporairement la charge. Ses qualités de cœur lui permettent d'exercer ce métier avec passion et dévouement. C'est un profil recherché par le Département qui recrute en permanence à ce poste salarié, en CDD puis en CDI, et qui ne nécessite pas de diplôme. Une formation obligatoire est délivrée aux futurs assistants familiaux, elle prend la forme d'un stage préparatoire de 60 heures ainsi qu'une formation diplômante de 240 heures après l'accueil du 1^{er} enfant.

« Il y a actuellement 353 assistants familiaux dans le 06, surtout des femmes mais le métier attire de plus en plus d'hommes », révèle Cécile Thiriet, Chef du Service de l'Enfance, de la Jeunesse et de la Parentalité.

La profession est soumise à une décision d'agrément délivrée au nom du Président du Département après une évaluation des conditions d'accueil par la Direction de l'Enfance du Département des Alpes-Maritimes.

L'assistant(e) familial(e) travaille à son domicile mais il(elle) évolue au sein d'une équipe pluridisciplinaire qui intervient dans le cadre de la Protection de l'enfance.

Si cette profession vous intéresse, vous devez assister à une réunion d'information organisée par le Département en vous inscrivant par email à : emploiassistantfamilial@departement06.fr

Pour toute information

Près de chez vous : les centres de PMI ; les Points Info Famille, les Maisons du Département, le Relais Départemental Petite Enfance
www.departement06.fr - Tél. : 04 97 18 78 63
Section promotion, placement familial et adoption



LA PAROLE À...

Ghyslaine Groffe-Isoardi,
54 ans, assistante familiale
à Saint-Cézaire-sur-Siagne

« Je suis assistante familiale depuis 2012, ma mère l'a été pendant 10 ans, c'est elle qui m'a donné envie de faire ce métier. Je travaillais avant comme assistante maternelle pour des enfants de moins de 3 ans, j'ai attendu que mes deux enfants (de 27 et 22 ans aujourd'hui) soient plus grands pour accueillir à la maison, à temps plein, des jeunes qui sont concernés par un placement judiciaire. J'accueille en ce moment deux jeunes filles de 12 et 15 ans, depuis respectivement 2 et 4 ans, en situation de handicap lié à des difficultés d'apprentissage. Généralement le placement dure jusqu'à leur majorité, ou jusqu'à 21 ans si les enfants sont engagés dans un projet scolaire.

Mon quotidien est fait de tâches très diverses. La mission première est de s'en occuper, de les nourrir, de les loger, d'assurer leur suivi scolaire ou de soins si nécessaire, de faire ou parfaire leur éducation en tenant compte de ce que les enfants ont vécu. Certains peuvent avoir un passé très lourd, il faut faire preuve de compréhension. C'est un métier passionnant, très enrichissant, qui permet d'aborder des situations très différentes. Il faut avoir l'esprit ouvert et savoir se remettre en question. Ce n'est pas toujours facile mais je ne suis pas toute seule. Je travaille en équipe, avec une éducatrice, un psychologue et je suis en contact avec d'autres assistantes familiales. C'est un métier qui donne énormément de satisfaction. »

NOS TALENTS D'ICI ET D'AILLEURS

Ils brillent par leur réussite et grâce à la passion qui les anime... Rencontre avec des femmes et des hommes qui s'épanouissent sous les cieux de la Côte d'Azur.



Le rêve en bleu de Natasha et Roberto Savio

Lancée en septembre, la bière artisanale niçoise Blue Coast s'est déjà installée dans 120 points de vente sur la Côte d'Azur, annonce sa co-fondatrice Natasha. C'est ici que cette boisson alcoolisée est née, qu'elle y est brassée et mise en bouteille. À l'origine de l'aventure azurienne, l'envie du couple Natasha et Roberto Savio de développer à Nice une activité locale et artisanale. Ces expatriés amoureux de la Côte d'Azur, elle anglo-américaine et lui suédois, ont fait appel à un maître brasseur suédois Robert Bush, déjà primé dans son pays, pour créer une gamme de quatre bières. Sitôt née, la Blue Coast compte parmi ses soutiens, partenaires ou investisseurs, des pilotes comme Jenson Button (F1) et Andreas Mikkelsen (WRC), ou l'acteur Noah Wyle. La brasserie organise régulièrement des événements pour promouvoir la marque du chemin de Saquier et y « prépare un premier food truck festival, le 19 mai, ainsi qu'un festival des brasseries locales », annonce Natasha.



Marine Clarys, la haute montagne au féminin

La Niçoise Marine Clarys est devenue en 2017 la première guide de haute montagne du département, diplômée de la prestigieuse ENSA (École nationale de ski et d'alpinisme). Sur les quelque 1600 guides en France, seule une trentaine de femmes exercent ce métier. C'est un retour aux sources pour Marine qui se passionne pour l'alpinisme depuis l'adolescence dans le Mercantour. Plus que cela, c'est une nouvelle vie professionnelle qui commence : « Je me suis mise en disponibilité de l'Éducation nationale après 4 ans comme professeure des écoles pour devenir guide », explique-t-elle. Hiver comme été, Marine Clarys aide les amateurs et passionnés de montagne à évoluer en toute sérénité sur ces parois et terrains qu'elle pratique au quotidien. Qu'il s'agisse de ski alpin ou de randonnée, d'escalade sur glace ou de course d'orientation, sa passion s'oriente toujours vers les sommets de notre département.



Olivier Courtade et la maison intelligente

C'est l'histoire d'une réussite azurienne, et comme souvent dans le monde des start-ups, c'est au dernier CES de Las Vegas (le grand salon international de l'innovation technologique), qu'elle a été officialisée. La jeune pousse sôphopolitaine MYXYTY, pionnière dans le domaine de la maison connectée, et Qwant (le seul, l'unique navigateur web français) unissent leurs talents dans une co-entreprise « Qwant by MYXYTY ». Dans la corbeille de mariage, un assistant vocal qui permet de « piloter tous les équipements et d'accéder à tous les services par le biais de la voix », explique Olivier Courtade, le PDG de MYXYTY, « le logement intelligent devient accessible à tous. » MYXYTY finalise, par ailleurs, sa levée de fonds avec Invest Securities et travaille sur l'opportunité d'une introduction en bourse « courant 2018, afin de nous donner les moyens d'accompagnement nécessaires à nos ambitions internationales » annonce Olivier Courtade.



Thomas Côte
roule pour Wever

Wever est une application gratuite pour smartphone et web créée en 2015 par Thomas Côte, aidé d'amis co-fondateurs. Primée l'année de sa création au concours PME innovantes du numérique PACA 2015, l'application se présente comme « un conseiller de mobilité virtuelle et collaborative pour le déplacement et le co-voiturage », explique son dirigeant de 32 ans, ancien étudiant de la faculté de droit à Nice. « C'est un outil qui permet aux gens de se réunir autour des problématiques liées à leurs transports » ajoute-t-il. Un partenariat signé avec l'Université Nice Sophia Antipolis l'an passé permet de « qualifier les besoins des étudiants et des personnels en terme de déplacement et de mettre en évidence de nouveaux besoins ». Ce début d'année s'est fait sur les chapeaux de roues pour l'application présente au dernier Consumer Electronic Show, en janvier à Las Vegas, rendez-vous annuel et incontournable de la high-tech. De grandes entreprises roulent aussi avec Wever : la RATP ou le groupe Transdev collaborent avec l'application azurienne pour son développement.



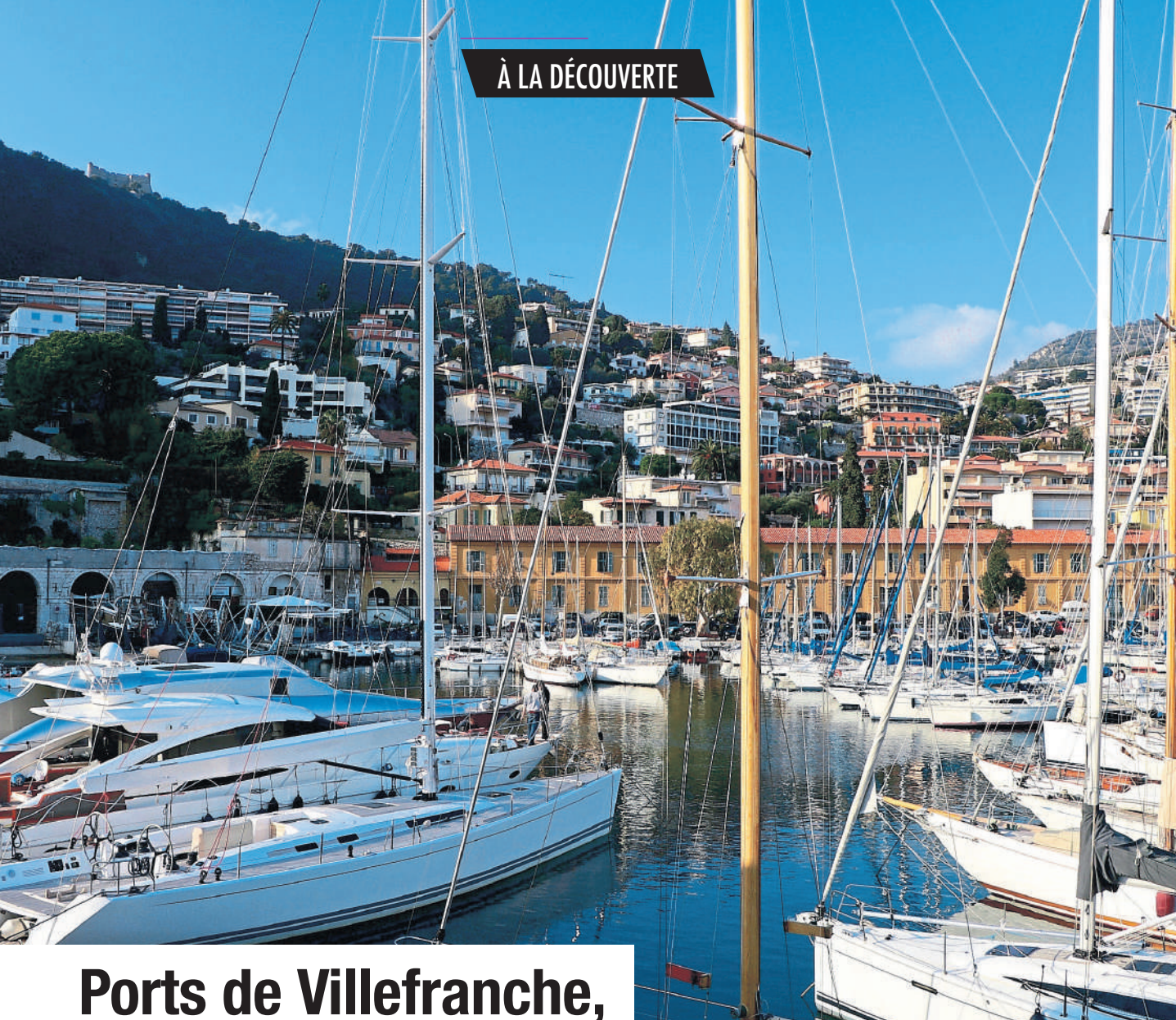
Kris Barcewicz,
secret Défense

BlackboxSecu a fait de la sécurisation des communications vocales son leitmotiv. Cette idée d'un système de cryptage de la voix entrant et sortant de tout appareil de communication, applicable même aux applications Skype ou Whatsapp, a vu le jour en août 2015. La start-up, officiellement créée en janvier 2017 à Sophia Antipolis, est dirigée par Kris Barcewicz, 41 ans, ingénieur de formation, passé notamment par les sociétés Nvidia, Orange ou Bouygues Telecom. Il développe « ce vocodeur qui est une solution universelle adaptée à tous les systèmes d'exploitations et appareils, c'est un matériel innovant qui passe par les canaux vocaux sans passer par de la data ». Ce boîtier autonome à brancher sur son ordinateur sera disponible au milieu de l'année 2018, la version pour mobiles et téléphones doit voir le jour avant la fin de l'année. Lauréate du Trophée 2017 de la Sécurité, BlackboxSecu développe des partenariats de recherche avec l'Université de Nice Sophia Antipolis, le ministère des Armées, et a même reçu le soutien de la Banque Publique d'Investissement.



Julia Pereira,
le conte de fée

Une étoile azurienne brille à jamais en Corée du Sud ! Julia Pereira a marqué les esprits aux derniers Jeux d'Hiver en devenant, à 16 ans, la plus jeune médaillée française. Sa médaille d'argent, obtenue dans l'épreuve du snowboardcross, concrétise des années d'effort pour cette licenciée du club Back to Back à Isola 2000. Le Département a soutenu dès le début la jeune azurienne dans le cadre des Ambassadeurs du Sport 06, un dispositif créé en 2013 pour aider les champions de France âgés de 11 à 16 ans. Par la suite, grâce au Plan ski 06 et à sa qualité de sportive de haut niveau, le Département des Alpes-Maritimes a pu accentuer son soutien. « L'aide financière apportée à cette sportive de haut niveau dès son plus jeune âge a pu lui permettre d'accomplir son rêve de médaille », s'est félicité Charles Ange Ginésy. De retour de Corée du Sud, Julia Pereira a été célébrée à Saint-Cézaire sur Siagne où elle a grandi et à la 5^e cérémonie des Ambassadeurs du Sport 06, dont elle sera la marraine en 2019.



© G. Bustori

Ports de Villefranche, en avant toute !

En reprenant à son compte la gestion des ports de la Darse et de la Santé à Villefranche-sur-Mer, le Département ouvre de nouvelles perspectives à ces deux joyaux du littoral azurien.

Enceinte fortifiée voulue au XVI^e siècle par Charles II, duc de Savoie, pour lutter contre les pirates et les corsaires, l'ancien port militaire de la Darse est abrité derrière une jetée de 400 mètres de long, inscrite aux Monuments historiques. Aussi appelée môle de la Darse, sa construction, en plusieurs phases, s'est achevée au XVIII^e siècle. Sa partie extérieure, tournée vers la presqu'île du Cap Ferrat, était alors munie de huit canonnières pour défendre l'entrée du port. Cette imposante jetée, dominée par son ancien chemin de ronde, a fait l'objet d'une importante rénovation effectuée dans les règles de l'art, ce qui en fait aujourd'hui un lieu de promenade privilégié avec vue sur les flots cristallins de la rade. On peut même la rejoindre en empruntant d'une seule traite le sentier du littoral depuis le Cap de Nice.

Avec le môle de la Darse, d'autres constructions sont inscrites aux Monuments historiques. Elles témoignent du riche passé du port : le bassin de radoub (1730), la Caserne Dubois et ses magnifiques voûtes (1720), les Jardins en terrasse d'Eugène Beaudouin (1956-1958).

Ce patrimoine historique, inestimable, reste on ne peut plus vivant. Le bassin de radoub est un des rares aménagements de ce type en Méditerranée encore en activité. D'une longueur de 62 m, il servait à la construction des galères royales au XVIII^e et n'a, depuis, toujours pas pris sa retraite ! Il continue de servir à l'entretien, la réparation ou la rénovation de grands yachts (jusqu'à 36 m), placés en cale sèche.

C'est un formidable outil de travail pour les entreprises locales bientôt réunies sous l'appellation « Chantiers de la Darse » : ateliers de mécanique, de menuiserie, de peinture (l'une des entreprises les plus importantes au monde pour la peinture des superyachts.). Tradition et modernité font bon ménage. Le chantier Pasqui, célèbre charpentier de marine qui réalise d'immenses mâts en bois pour de vieux gréements, voisine avec un prestigieux constructeur contemporain de voiliers. « Il y a sur place toutes les compétences et tous les savoir-faire pour assurer des prestations très haut de gamme », confirme Yves le Cornec, le directeur de l'agence Nautor's Swan, présente ici depuis 1999.

Avec ses 523 anneaux, l'avenir de la Darse s'annonce aussi radieux que son climat. Déjà considéré par les plaisanciers comme l'un des ports les plus pittoresques, accueillants et agréables de la Côte, les programmes de rénovation, notamment des Jardins d'Eugène Beaudouin, visent à renforcer son attrait touristique auprès d'une clientèle locale ou internationale toujours friande de lieux historiques et authentiques.



Dans les ateliers du chantier Pasqui

LE PORT DE LA SANTÉ

Situé au nord de la citadelle, le port de la Santé accueille des bateaux de pêche, quelques unités de plaisance à quai et des navettes de paquebots au mouillage. L'arrivée dans la rade par la mer est un instant magique apprécié par les passagers qui y débarquent.

Fermé l'hiver à cause des risques fréquents de tempête, le Port abri de la Santé, aux pieds de la cité de Villefranche-sur-Mer, accueille en pleine saison une cinquantaine d'anneaux de plaisance. Il dispose aussi d'un quai servant au débarquement des dizaines de milliers de visiteurs qui mettent pied à terre grâce à l'activité des navettes, depuis les grands bateaux de croisière mouillant, de mars à octobre, dans la rade.



+ DE PHOTOS ET DE VIDEOS DANS L'E-MAG



Villefrance, vue de la ville avec en arrière-plan le Fort Mont-Alban - Fin XIX^{ème} début XX^{ème}



Port de Villefranche - Embarquement Fin XIX^{ème} début XX^{ème}



La Darse, les bâtiments militaires, la Citadelle et la ville - 1860

LE MUSÉE DES ARTS ASIATIQUES
FÊTE SES 20 ANS

Inauguré à Nice en 1998, ce musée départemental continue d'afficher sa singularité, entre collections d'œuvres rares et animations destinées à tous les publics.

A côté de la ruche d'entreprises du quartier de l'Arénas, le Musée départemental des Arts Asiatiques (MAA) est comme une oasis de tranquillité au cœur d'une zone urbanisée.

20 ans après son inauguration en 1998, il surprend toujours par son architecture contemporaine en rupture avec son environnement immédiat.

Œuvre du grand architecte japonais Kenzô Tange, qui a signé ici son seul musée en Europe, le bâtiment repose sur le contraste des formes pleines et des parois transparentes. Le marbre blanc recouvre les murs extérieurs du musée qui se reflètent sur un miroir d'eau baignant également le Parc botanique et zoologique Phoenix, inauguré quelques années plus tôt. « Dans mon esprit, ce musée est comme un cygne qui flotte sur l'eau d'un lac paisible au bord de la Méditerranée, au cœur d'une végétation luxuriante », révélait à l'époque l'architecte.

Les formes sont simples : le carré, symbole de la terre au Japon, et le cercle, symbole du ciel.

La lumière joue un rôle prépondérant, elle pénètre par le centre du bâtiment et offre aux visiteurs une

succession d'espaces éclairés et sombres. Il s'en dégage un côté reposant qui favorise l'immersion dans les quatre grandes civilisations asiatiques, Chine, Japon, Asie du Sud-Est et Inde. « La singularité du lieu tient à la volonté d'en faire, dès l'origine, un musée de sensibilisation aux arts asiatiques avec un parti pris exigeant », explique Sylvie de Galleani, Conservateur en chef des musées départementaux. « Celui de montrer peu de pièces, mais choisies pour leur grand intérêt artistique et/ou archéologique. »

Les collections se sont enrichies, au fil des ans, par des achats d'œuvres, des dons de collectionneurs privés et des partenariats avec de grandes institutions muséales. Comme avec le Musée Guimet, à Paris, qui est la référence internationale en matière d'arts asiatiques. Le MAA bénéficie du label Musée de France qui lui garantit la possibilité d'exposer des œuvres de grande qualité. D'autres partenariats, avec le Musée des arts décoratifs de Paris ou le Musée de la Cour d'Or à Metz, renforcent sa position privilégiée.

Dans les salles en forme de cubes dédiées aux civilisations asiatiques, l'ambiance feutrée est propice à la contemplation. C'est un émerveillement permanent au contact d'œuvres archéologiques, ou plus récentes. L'émotion nous saisit, dans le pavillon Chinois, devant un fragile et délicat Arbre Cosmique en bronze datant de la Dynastie des Hans (29 av. – 220 ap. J.-C) ou devant une Déesse à l'Arbre, en marbre, provenant de la Province du Rajasthan (X^e siècle) dans le pavillon de l'Inde. Dans celui du Japon, notre regard est captivé par une paire de paravents, peints sur feuille d'or et papier, offrant une composition étonnamment contemporaine pour une œuvre datant de l'époque Edo (XVIII^e siècle).

Ces collections permanentes sont agrémentées d'importantes expositions temporaires. Jusqu'au 25 mars 2018, l'événement « Samourai, de la guerre à la voix des arts », a rencontré un grand succès auprès du public, fasciné par l'univers de ces guerriers farouches et raffinés... Toute l'année, dans le pavillon du Thé auquel on accède par une passerelle « posée » sur l'eau, on peut aussi s'initier à une authentique cérémonie du thé, aux traditions de l'origami, de la calligraphie ou de

l'art des bouquets, tandis que dans le Hall d'entrée, des photographies de voyage en Asie sont exposées. Pendant la période scolaire, des classes découvertes du département fréquentent souvent le MAA pour des visites guidées et des activités pédagogiques. Toute l'année, jusqu'au 16 octobre 2018 qui marque la date anniversaire de son inauguration, la célébration des 20 ans donnera lieu à de nombreuses animations, pour les enfants et les plus grands.

Musée des Arts Asiatiques,

405, Promenade des Anglais, Arénas, 06200 Nice

TÉL. +33 (0)4 92 29 37 00 - www.arts-asiatiques.com

Inscription préalable par téléphone à tous les ateliers.

Ouvert tous les jours sauf le mardi

Du 1^{er} septembre au 30 juin : de 10 h à 17 h

Du 1^{er} juillet au 31 août : de 10 h à 18 h

Entrée gratuite - Parkings publics à proximité

Suivre les événements de cette année anniversaire au MAA sur departement06.fr



RESTEZ CONNECTÉS AVEC LE MUSÉE

Le Département des Alpes-Maritimes vous invite à découvrir le musée des Arts asiatiques grâce à une application mise gratuitement à votre disposition. Elle vous permet de prendre connaissance de la collection permanente du musée par un audio guide (en plusieurs langues) et des fiches descriptives sur les œuvres et le lieu. Vous pourrez ainsi préparer votre visite ou une fois sur place suivre pas à pas le chemin de découverte qui vous est proposé.

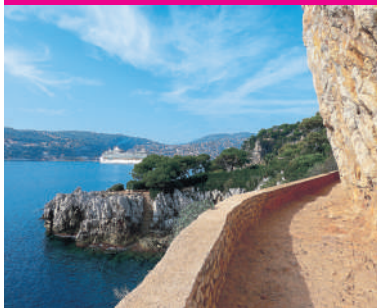
Téléchargement sur App store / Play Store / Musée des Arts Asiatiques Département des Alpes Maritimes



À VOS AGENDAS
C'EST LE PRINTEMPS, SORTEZ AVEC LE DÉPARTEMENT !

LA RANDO DU PRINTEMPS

LE TOUR DU CAP FERRAT



Le saviez-vous ? Les guides RandOxygène du Département vous proposent une grande variété d'itinéraires à parcourir dans le cadre des différentes activités de pleine nature.

Dans ce numéro, nous vous proposons de découvrir le Tour du Cap Ferrat, une randonnée littorale, au départ de Saint-Jean-Cap-Ferrat

Type : pédestre
Difficulté : facile
Distance : 5.9 km
Dénivelé : +60 m / -60 m
Durée : 2 heures

Au départ du port de St-Jean-Cap-Ferrat, l'itinéraire se faufile au milieu des rochers érodés par les assauts des vagues et l'action du sel, avec les flots bleus de la Méditerranée en contrebas. Puis il vous conduit vers le phare, en haut d'un escalier assez raide, et se poursuit le long de la côte occidentale de la presqu'île avec vue sur la rade.

Voir l'itinéraire complet sur departement06.fr, à la page des Guides RandOxygène.

PITCHOUNS : VIVE LES VACANCES !

Le Festival Nananère du 23 au 28 avril

Il est de retour pour le plus grand bonheur des pitchouns. Le Festival Nananère convie les enfants, leurs parents et grands-parents au cinéma Mercury et à la salle Laure Ecard à Nice, la première semaine des vacances de Pâques, avec des projections en matinée et des spectacles l'après-midi. Le **25 avril**, une après-midi conférences et ateliers autour de l'enfance vous attend au Palais des Rois sardes. La clôture se fera le **28 avril** au cinéma Le Dahut de Valberg

Entrée gratuite sur réservation :
www.departement06.fr



Festival Nananère

Des ateliers au Parc Alpha

Le Parc Alpha propose des ateliers natures dédiés aux enfants de 4 à 12 ans tous les jours du 21 avril au 13 mai ; les 19-20-21 mai ; puis tous les jours du 26 mai au 11 novembre 2018, à partir de 14h. L'atelier « Feutrage » emmène les enfants dans le petit monde de la Ferme d'Auguste et Marie pour découvrir et manipuler la laine de mouton. L'Atelier « Savon » leur apprendra comment fabriquer le savon artisanal et ses additifs naturels.

Tarifs et informations sur :
www.alpha-loup.com
Tél. 04 93 02 33 69



Les enfants font leur cinéma au Mercury !

Le Département lance les Ciné Ateliers au cinéma Mercury, en partenariat avec l'association « il était un truc... ». Aux petites vacances scolaires, les petits apprentis cinéastes vont explorer, expérimenter, trafiquer et inventer de multiples formes de mouvement à partir d'un film projeté. Chaque participant pourra ainsi proposer une autre lecture du film vu en salle en empruntant des techniques du cinéma d'animation en 2 dimensions. Le Mercury propose également pendant les vacances, une programmation spéciale « Jeune Public », du lundi au vendredi. Enfin, depuis ce mois de mars et en période scolaire, le Mercury convie les enfants de 2 ans à 10 ans à des mercredis ciné goûter, à **14h et 15h45**.

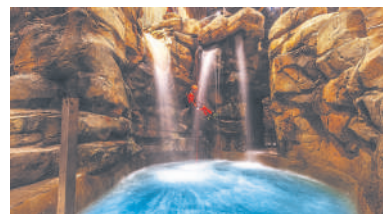
Tarif unique de 4 € pour les enfants et leurs accompagnants.

+ d'infos sur : www.departement06.fr

Du sport indoor au cœur de la montagne au Vesùbia Moutain Park

Installé dans un cadre naturel d'exception à Saint-Martin-Vésubie, le Vesùbia Moutain Park est un complexe d'excellence unique en France, de découverte et de perfectionnement aux sports de montagne. Il s'adresse à tous les types de publics et permet tout le long de l'année de profiter de ses espaces aquatiques, de canyoning et de spéléologie.

+ d'infos sur : vesubia-mountain-park.fr



À VOS AGENDAS SPORT : INSPIREZ, EXPIREZ....



© Michal Cerveny SPECIALIZED

Challenge Descente VTT

S'il y a bien un lieu en France qui se prête à la pratique du vélo tout terrain, ce sont les Alpes-Maritimes, idéal compromis entre douceur du climat et technicité des terrains. Le Challenge descente VTT propose de descendre des pistes spécialement conçues dans un laps de temps le plus court possible. Les prochaines étapes pour y concourir sont : les 7 et 8 avril à Peille, 2 et 3 juin à La Moulière, 11 et 12 août à Isola 2000 et dernière étape, à Roubion les 29 et 30 septembre.

+ d'infos sur : www.ffc-cd-06.fr



Challenge cyclosporitif

La 2^e édition revient avec deux dates supplémentaires au programme et le passage de 5 à 7 épreuves en passant par Nice, La Gaude, Guillaumes, Valberg, Vence, Saint-Martin-Vésubie, Breil-sur-Roya et Peille, entre le 1^{er} avril et le 30 septembre.

+ d'infos sur : www.departement06.fr



Ultra-trail Côte d'Azur Mercantour (UTCAM), 15, 16 et 17 juin

Avec le 12 km, le 25 km, le 45 km, le 70 km et le 145 km s'ajouteront 2 nouvelles distances, à savoir un Kilomètre Vertical et surtout un 90 km. Un éventail de courses pour tous les coureurs et tous les niveaux. Cette manifestation comptera sur la participation de trailers reconnus, Sébastien et Sylvain Camus, pour la 1^{ère} fois sur la ligne de départ de l'UTCAM 2018 ainsi que Julien Jorro, René Rovera ou encore Germain Grangier.

+ d'infos sur : www.ultratrail06.com

Tournée handivoile à partir du 5 juin à Cap d'Ail

Cet événement propose des activités nautiques gratuites, accessibles aux personnes en situation de handicap et leur famille sur différents sites handiplages et/ou centres nautiques du département.

+ d'infos sur : www.departement06.fr



Challenge Trail Nature 06

Disputée sur 15 épreuves, réparties entre les mois de mars et novembre, la 11^e édition du Challenge Trail Nature 06 propose aux coureurs de tous niveaux de fouler un éventail varié de terrains offerts par notre beau département, dans leur format de course de prédilection, tout en découvrant des panoramas exceptionnels.

+ d'infos sur : www.trailen06.fr



DES LOISIRS POUR TOUTE LA FAMILLE



Journées verticales, 9 et 10 juin

Forts de votre engouement, le Département et ses partenaires vous donnent une nouvelle fois rendez-vous les **9 et 10 juin** pour les 11^e Journées Verticales sur les sites de Saint-Martin-Vésubie, Le Boréon, La Colmiane et Valdeblore. Vous y serez proposées, en libre accès, de très nombreuses activités de plein air, de découverte de sites naturels somptueux et d'initiation aux sports de montagne, en extérieur ou en indoor grâce aux équipements d'excellence du Vesúbia Mountain Park.

+ d'infos sur : www.departement06.fr



© A. Vasseur

« Plantes aux mille vertus », du 10 avril au 3 juin

C'est le printemps, et la Maison de la nature dans le Parc naturel départemental de la Grande Corniche à Èze vous propose de faire vos premiers pas dans la phytothérapie avec l'exposition « Plantes aux mille vertus ». Les végétaux contiennent toute une panoplie de molécules actives très précieuses pour prévenir et soigner. Leurs vertus thérapeutiques ont permis de mettre au point bon nombre de médicaments. La connaissance des plantes médicinales est un savoir à préserver et à transmettre pour permettre à chacun de prendre soin de sa santé.

+ d'infos sur : www.departement06.fr

S'aMusée au Musée des Merveilles

L'animation S'aMusée est proposée tous les 3^e dimanche de chaque mois à **14 h 30** (hors période scolaire de juin à septembre). Elle se compose d'une petite visite interactive sur un thème donné et d'un atelier ludique et original. Prochaines dates : **18 mars** « La vie secrète des vieux outils » ; **15 avril** « La feuille qui voulait devenir papillon... » ; **20 mai** « Revenons à nos moutons ». Le Musée fêtera également la fête de la musique le **21 juin à 14h30** autour de la musique du Moyen-Âge et de la Renaissance.

Sur réservation - 2 €/ personne
Musée des Merveilles - Tende

+ d'infos sur :

www.museedesmerveilles.com



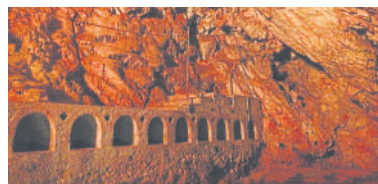
Journées nationales de l'archéologie du 15 au 17 juin

Le Lazaret participera aux journées nationales de l'archéologie organisées les **15, 16 et 17 juin 2018**. Cet événement propose de faire découvrir au public les trésors du patrimoine et les dessous de la discipline. À cette occasion, des visites libres et gratuites de la grotte du Lazaret et un atelier d'initiation à la fouille archéologique vous seront proposés.

Grotte du Lazaret

33, boulevard Franck Pilatte - Nice

Sur réservation : www.departement06.fr



Parik Avenue, New York, 1981
@Magnum Photos

Exposition photo Raymond Depardon à l'Espace Lympia à Nice

Du **7 avril au 16 septembre**, découvrez à l'Espace Lympia au Port de Nice l'exposition « Traverser » de Raymond Depardon. Écrivain, photographe et réalisateur, l'homme semble sans limites. Avec l'écriture comme fil d'Ariane, cette exposition invite à une traversée de l'œuvre de l'artiste depuis ses premiers pas jusqu'à aujourd'hui.

2, quai Entrecateaux - Nice

Entrée libre - Ouvert du mercredi

au dimanche de 10h à 12h30

et de 13h30 à 17h30

+ d'infos sur :

galerielympia.departement06.fr



Printemps des seniors du 7 avril au 3 juin

Concerts et spectacles gratuits sous conditions : + 55 ans, résidents dans le département des Alpes-Maritimes inscrits au programme Seniors en action.

Renseignements : Maisons départementales des Seniors et Maisons du Département.

EHPAD - Vieillir est le destin de chacun d'entre nous

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), au bord de l'asphyxie, ont décidé de lancer un cri d'alarme. En sous-effectif criant, les Ehpad ne sont plus en mesure d'assurer la sécurité et la dignité de leurs patients, de plus en plus nombreux, de plus en plus âgés, de plus en plus dépendants. Un Français de plus de 90 ans sur trois est pris en charge dans ces établissements. Un tiers des résidents est atteint d'une maladie neurodégénérative.

Afin de soigner et d'accompagner les personnes âgées en établissement, le taux moyen d'encadrement est de 0,57 soignant par résident. Le plan solidarité grand âge 2007-2012 préconisait 0,65 et jusqu'à un pour un pour les cas de très grande dépendance. On est loin du compte. Ce déséquilibre conduit les personnels à accomplir les tâches quotidiennes de base à la chaîne, les obligeant à reléguer le lien humain au second plan. La dégradation des conditions de travail génère des taux importants d'accidents du travail et d'absentéisme. Le problème n'est pas nouveau mais va en s'aggravant.

La loi relative à l'Adaptation de la Société au Vieillessement (AVS) du 28 décembre 2015 a apporté des améliorations (transparence de la gestion des EHPAD, évolution des tarifs, etc.), mais elle a adopté une nouvelle tarification complexe applicable sur tout le territoire, qui accentue les inégalités entre EHPAD publics et privés à but lucratif, ces derniers pouvant bénéficier d'aides financières supplémentaires (C.I.C.E, crédit d'impôts sur les salaires...). Bénéficiant d'une fiscalité avantageuse et de rendements autour de 4,5%, ce secteur intéresse les placements financiers.

Les groupes privés se développent pour répondre aux besoins croissants. Selon les projections de l'INSEE, le nombre des personnes dépendantes va doubler d'ici 2040. A l'inverse du niveau national, les Alpes-Maritimes comptent déjà plus de 60 % d'établissements privés à but lucratif. Qu'en sera-t-il demain ?

Le Département prend actuellement en charge la dépendance de 10 600 personnes âgées et participe aux frais d'hébergement de 3 500 d'entre elles au titre de l'aide sociale, y compris dans les établissements privés à but lucratif.

Les derniers chiffres de l'INSEE soulignent le vieillissement de la population dans notre département qui comptait en 2008 126 003 personnes de plus de 75 ans, elles sont en 2018, (+ 4 % alors que la population totale du département a stagné -0.4 %).

Avec un retard de deux ans, le futur schéma gérontologique départemental d'orientations 2018-2022 devrait être examiné en 2018. Il s'inscrit dans le cadre d'un pic de croissance du nombre de personnes dépendantes prévu en 2020. Dans un département où le tarif moyen en établissement est aujourd'hui de 2 257 €, les élus du groupe socialiste et écologiste demandent à l'Etat que des mesures soient prises pour améliorer les conditions de travail du personnel (recrutement, formation, revalorisation de la profession), et l'assurance de la compensation des inégalités entre public/privé liées à la tarification en vigueur depuis mai 2017.

Ils seront particulièrement attentifs aux conditions tarifaires des établissements, aux taux d'encadrement et aux conditions de travail des personnels gages de la qualité d'accueil en établissement pour les personnes âgées. Notre société doute, il faut redonner espoir et dignité à ceux qui savent que vieillir est tout simplement le destin de chacun d'entre nous et qu'il nous appartient d'en faire une chance.

Marie-Louise GOURDON

Présidente du Groupe socialiste et écologiste

<http://groupe-socialiste-alpes-maritimes.blogspot.com>

Bien vieillir, au cœur de la solidarité entre générations

Le puissant mouvement national dans les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) mais aussi dans l'accompagnement à domicile donne la mesure de la profondeur du malaise existant.

Alors que les établissements qui accueillent des personnes âgées comptent, en moyenne, 1,2 agent par résident en Suisse et un dans les pays du nord de l'Europe, en France, les résultats restent à 0,6, encore loin de l'objectif affiché de 0,8.

Des moyens insuffisants qui pénalisent résidents et personnels

Ce manque de moyens aggravé par le fait que les résidents accueillis sont de plus en plus âgés et de moins en moins autonomes risque d'être encore accentué par l'entrée en application du décret adopté en 2016 sur la convergence des tarifs de dépendance. Ce qui aura pour conséquence d'impacter encore plus les établissements à but non-lucratif aux dépens des autres.

Les personnels, déjà en situation de souffrance professionnelle, vont se trouver en première ligne pour absorber cette nouvelle onde de choc. Or, il n'y a pas de bien-vivre des personnes résidentes sans bien-être de ceux qui les prennent en charge.

Il est urgent que soient enfin donnés aux établissements les moyens de répondre de façon satisfaisante à des besoins qui ne cessent de croître.

Un effort de l'État qui n'est pas à la hauteur des besoins

Ce qui sera loin d'être le cas avec le déblocage annoncé en catastrophe par la Ministre de la Santé de 50 millions d'€ à l'échelle du pays, soit en moyenne 8000 € par établissement. Ce n'est là qu'un rattrapage partiel qui ne compense même pas les 100 millions d'€ ponctionnés par le gouvernement sur le budget de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), il y a à peine

trois mois.

Le soutien affiché de la population à ce mouvement témoigne de la prise de conscience de chaque citoyen sur l'importance de ces questions. Et cela passe en premier lieu par la reconnaissance des personnels, au niveau salarial comme au plan de leurs formations et de leurs qualifications. Mais aussi dans le soutien aux établissements qui font de cette activité une vocation sociale et non pas une source de revenus.

Le Département doit faire plus

Notre département, où la valeur du point servant de base au calcul des dotations financières aux établissements le situe dans la tranche basse au niveau national, doit lui-même s'inscrire dans une volonté de meilleure prise en compte de cet enjeu.

D'autant plus qu'il se situe exactement à l'inverse de la moyenne nationale pour ce qui est de la répartition public/privé, les établissements privés à but lucratif représentant la majorité des équipements pour les Alpes-Maritimes.

Notre collectivité doit donc être porteuse de la volonté d'abord de revaloriser les ressources pour les EHPAD mais aussi d'un rééquilibrage de l'offre d'hébergement au profit des établissements à but non lucratif.

Plus que jamais, la question du bien vieillir ne doit pas se résumer à une question d'argent, même masqué sous le vocable anglais de « Silver Economy », mais doit être au cœur de la solidarité entre générations.

Pour le Groupe Front de Gauche

Valérie TOMASINI /Francis TUJAGUE

Conseillers Départementaux

Respectons la voix des élus !

Les élus du groupe Alpes-Maritimes ensemble ont un principe : le soutien total aux choix des maires qui dans l'intérêt de leur commune doivent pouvoir prendre leur décision librement.

Deux exemples récents en témoignent.

Sur la prison de Nice, nous sommes convaincus de la nécessité de disposer d'un établissement pénitentiaire de qualité parce qu'on ne peut pas réclamer plus de fermeté à l'égard des délinquants et ne pas convenir qu'il y a un manque de places de prison dans les Alpes-Maritimes. Même si un dialogue est engagé avec le gouvernement, nous apportons tout notre soutien aux Maires de la Gaude, de Saint-Laurent-du-Var sur ce sujet. Nous regrettons d'ailleurs les propos d'un conseiller départemental qui n'a pas hésité à qualifier plusieurs maires du département d'irresponsables insultant ainsi la confiance qui leur a été faite par leurs électeurs. Pour notre part, nous estimons que les 163 maires

du département sont des personnes responsables au-delà des différences idéologiques que nous pouvons avoir sur tel ou tel dossier.

C'est le même esprit qui nous anime lorsque nous saluons l'initiative des maires de l'ouest qui viennent de décider de se constituer en pôle métropolitain dans l'intérêt de leur territoire. Le fait intercommunal se renforce et toutes les synergies sont les bienvenues. Cette initiative qu'ils portent est donc profitable à l'ensemble du département et il ne faudra pas compter sur nous pour la remettre en cause.

Nous préférons toujours le rassemblement des forces à la division. C'est le principe fondateur de notre groupe.

Groupe Alpes-Maritimes Ensemble



15 min

Temps de préparation



Nombre de personnes



10 min

Temps de cuisson

INGRÉDIENTS :

2 Citrons du pays

80g Sucre

4 Œufs

2 Pommes

50g Beurre

Badiane

1 Gousse de vanille

Sel

Sucre glace



A vos fourneaux,

avec Christian Plumail



Le chef niçois, féru de gastronomie méridionale, vous propose un dessert qui ravira tous vos convives.

Soufflé aux citrons du pays Mentonnais, compote de pommes à la badiane

- 1/ Râper les citrons et les presser.
- 2/ Éplucher les pommes et les couper en cubes, puis les cuire au beurre avec badiane et vanille.
- 3/ Blanchir les jaunes avec le sucre, incorporer les zestes.
- 4/ Monter les blancs en neige avec une pincée de sel, rajouter le jus de citron. Incorporer les délicatement aux jaunes.
- 5/ Préchauffer le four à 180°C
- 6/ Remplir les moules préalablement chemisés*, lisser, saupoudrer de sucre glace et passer à la salamandre pour caraméliser.
- 7/ Cuire une dizaine de minutes.
- 8/ Faire sur chaque assiette une quenelle de compote de pommes et mettre au centre le soufflé.

* Tapiser les parois d'un moule d'une couche de préparation permettant de ne pas coller au récipient





ULTRA-TRAIL®

CÔTE D'AZUR MERCANTOUR



15 | 16 | 17 JUN 2018

DE NICE À SAINT-MARTIN-VÉSUBIE



145 KM | 90 KM
10 000 D+ / 9 000 D- 6 000 D+ / 5 000 D-

TRAILS DE LA VESUBIE

70 KM | 45 KM
5 000 D+ / 5 000 D- 3 100 D+ / 3 100 D-



25 KM | 12 KM LA VESUBIENNE
1 400 D+ / 1 400 D- 800 D+ / 800 D-

KM VERTICAL

CÔTE D'AZUR
FRANCE



WWW.ULTRATRAILO6.COM

EN PARTENARIAT AVEC :





DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES | 06

EURO PETANQUE DES ALPES-MARITIMES

21 | 22
& 23 JUILLET 2018

BOULODROMES GÉ GALLARATTO
ET HENRI BERNARD - NICE

17^{ÈME} ÉDITION

MOYA



Réservations et informations sur : www.europetanque-departement06.fr
par téléphone : 06 16 10 07 76 / 04 93 81 29 05
ou par courriel : contact@europetanque-departement06.fr



L'EQUIPE



VEOLIA

nice-matin



Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Crédit Mutuel
La banque à qui parler

UBALDI

émotion



PACIFIC

MARDELLI TA

OBUT